

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi relative à la déshérence des retraites supplémentaires (n° 2516) (Mme Sophie AUCONIE, rapporteure)..... 2
- Audition de M. Thierry DALLARD, président du directoire de la société du Grand Paris, et M. Frédéric BREDILLOT, membre du directoire..... 2
- Présences en réunion 30

Mercredi
29 janvier 2020
Séance de 11 heures

Compte rendu n° 41

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

Présidence de

M. Éric Woerth,
Président



La commission examine, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi relative à la déshérence des retraites supplémentaires (n° 2516) (Mme Sophie Auconie, rapporteure).

*La commission a **repoussé** l'amendement n° 1.*

La commission entend M. Thierry Dallard, président du directoire de la société du Grand Paris, et M. Frédéric Bredillot, membre du directoire.

La vidéo de cette réunion est disponible sur [le site de l'Assemblée nationale](#).

Les documents suivants ont été distribués lors de la réunion.

*

* *



Audition par la commission des finances

Janvier 2020

Un projet répondant aux
enjeux du XXIème
siècle

Un projet d'une ampleur inédite

68 gares
et 6 centres d'exploitation

2 000 000 
de voyageurs
quotidiens

100 % accessible
aux personnes à
mobilité réduite

1 train toutes les 2 à 3
minutes

90 % en réseau souterrain

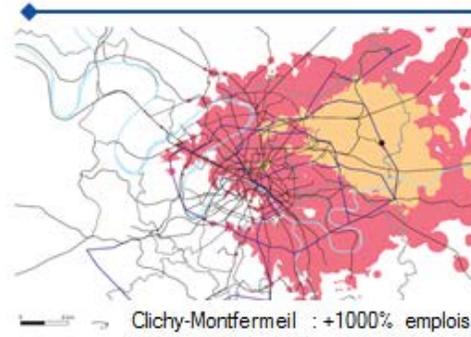
200 km de lignes
qui s'ajoutent aux
200 km de métro existant

 **100 % automatique**
Garantie de régularité,
adaptabilité, confort et
sécurité

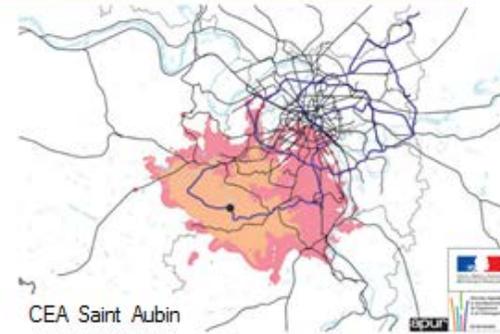
Une vitesse de circulation de
55 km/h*

* En moyenne

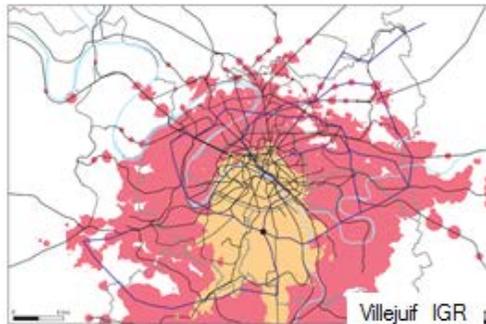
Une révolution pour les Franciliens...



Clichy-Montfermeil : +1000% emplois

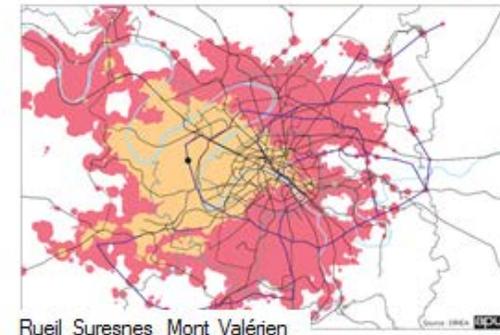


CEA Saint Aubin



Villejuif IGR

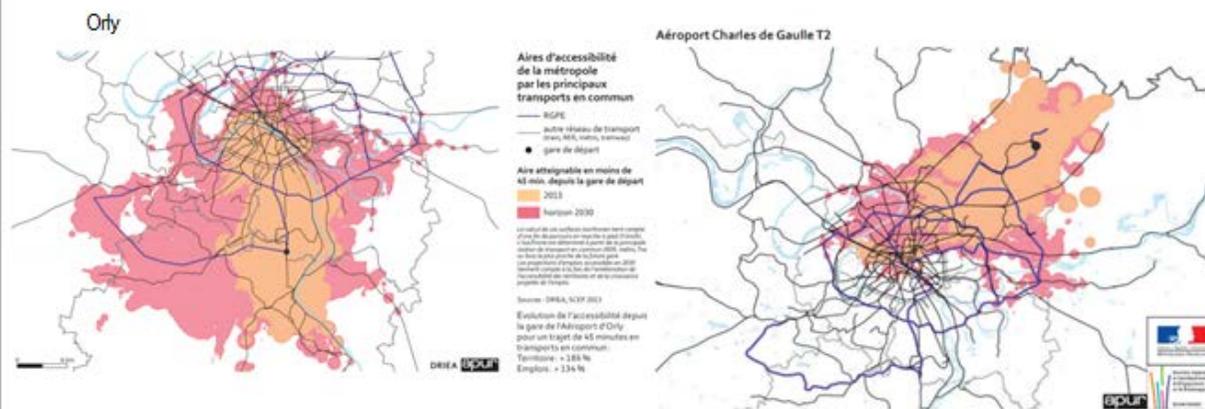
Aire
urbaine
accessible
en 45 min
2013/2030



Rueil Suresnes Mont Valérien



... et au bénéfice de la liaison des autres territoires.



Un moteur pour le développement économique et la production de logements

140 km²

de nouveaux "quartiers
de gare" du Grand
Paris Express (Paris
intra-muros = 105 km²)



**30 à 40
millions de m²**

de potentiel de développement
immobilier aux abords des gares
dont 1 à 2 millions développables
par la SGP

+ de 10 md€
de gain de PIB annuel

+ de 8 % de TRI
socio-économique du projet

Un projet en faveur de la transition écologique et énergétique



+ de **95%**

des habitants de la métropole vivront à moins de 2km d'une gare,
après la mise en service du Grand Paris Express

80%

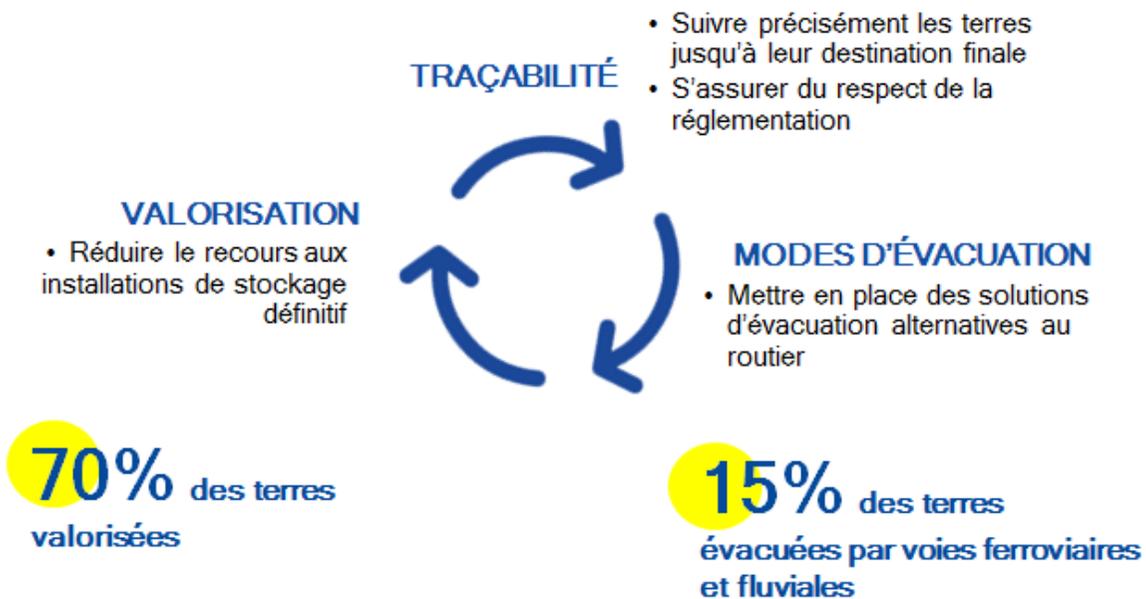
des gares connectées
au RER, métro et tramway

De 14 à 28 millions

de tonnes d'émissions de CO² économisées
d'ici 2050.

Jusqu'à **51 millions** de tonnes d'ici 2070.

Développer une économie circulaire de la gestion des terres



Un projet en phase industrielle

Nom du tunnelier Ligne 15 Sud	Départ	Arrivée	Longueur	Avancement au janvier 2020
Stella Otival	SMR Champigny	Ouvrage 037 (à proximité de la gare By-Villers Champigny)	2 172 m	2172 m (100%)
Mabala	Ouvrage 012 (à proximité de la gare Noisy- Champ)	Gare By-Villers Champigny	4 888 m	2775 m (57 %)
Elian	Paris Robespierre (Bagneux)	Gare Fort d'Issy-Verres-Clamart	4 171 m	2186 m (52 %)
Amandine	Gare Anoual Clichy	Gare Villejuf Louis Aragon	3 500 m	1330 m (38%)
Aly	Fiche Angly (Villiers-Seine)	Gare Villejuf Louis Aragon	4 300 m	394 m (9%)
Candide	Gare Cotral - L'Estah	Ouvrage 1001 P Environnement Salengro (Champigny)	4550 m	234 m (5%)
Aloha	By-Villers Champigny	Ouvrage 1001 P Environnement Salengro (Champigny)	3200 m	12 m
Laurence	Ouvrage 2301P - Le Monseur	Gare Fort d'Issy-Verres-Clamart	4242 m	0 m

Nom du tunnelier Ligne 16	Départ	Arrivée	Longueur	Avancement au janvier 2020
Amélie	Puits Breque (2220P) - Aulnay-sous-Bois	Ouvrage Hugu (2104P) - La Blanc Mesnil	3300 m	150 m (5%)



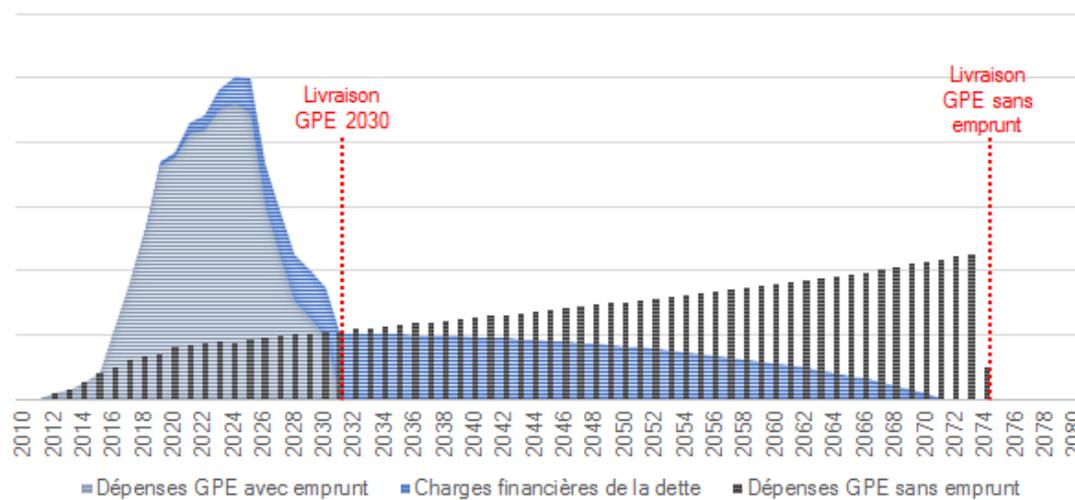
Le financement du projet et des dépenses à la charge de la SGP

La SGP, une société de projet dédiée



L'emprunt au cœur du modèle de la SGP

◆ Avec les mêmes recettes fiscales, l'emprunt permet de livrer le GPE en 2030 contre l'horizon 2075 sans...



Un émetteur 100% vert et une signature maintenant établie



3 émissions d'obligations publiques vertes

pour un montant de 4,75 milliards d'euros
regroupant près de 300 investisseurs institutionnels
internationaux

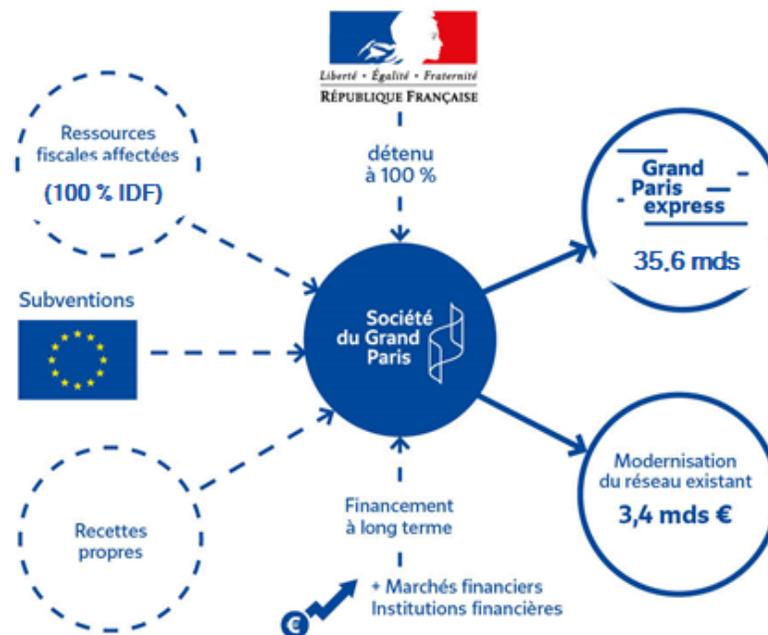
2 notations financières

Aa2 Moody's / AA Fitch
alignées sur l'Etat français

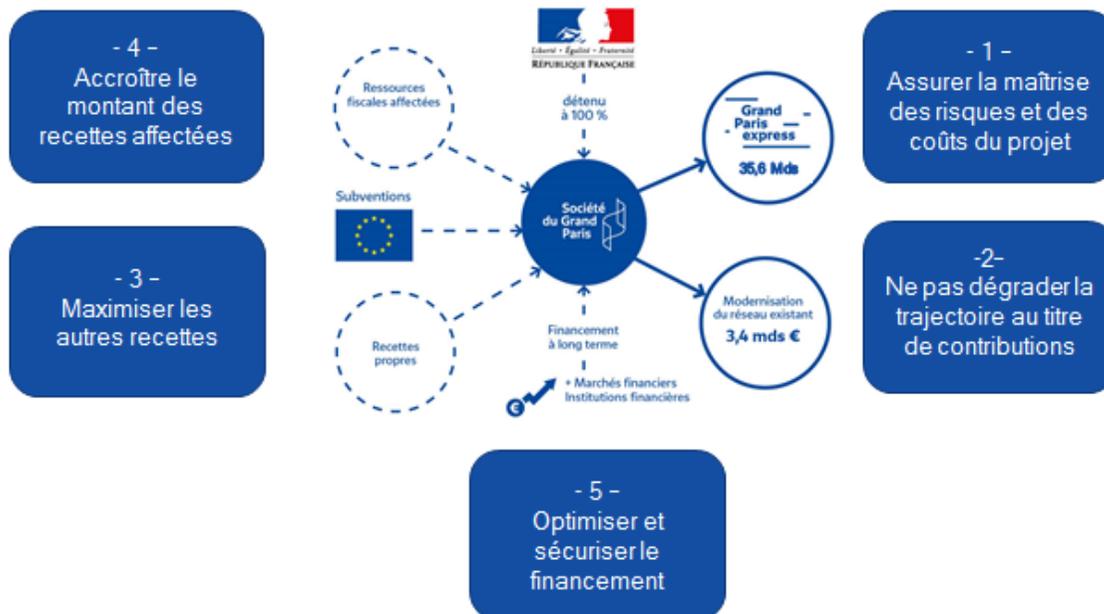
1^{er} programme de financement 100% vert

adossé sur les bénéfices sociaux et environnementaux du
projet (bilan carbone)

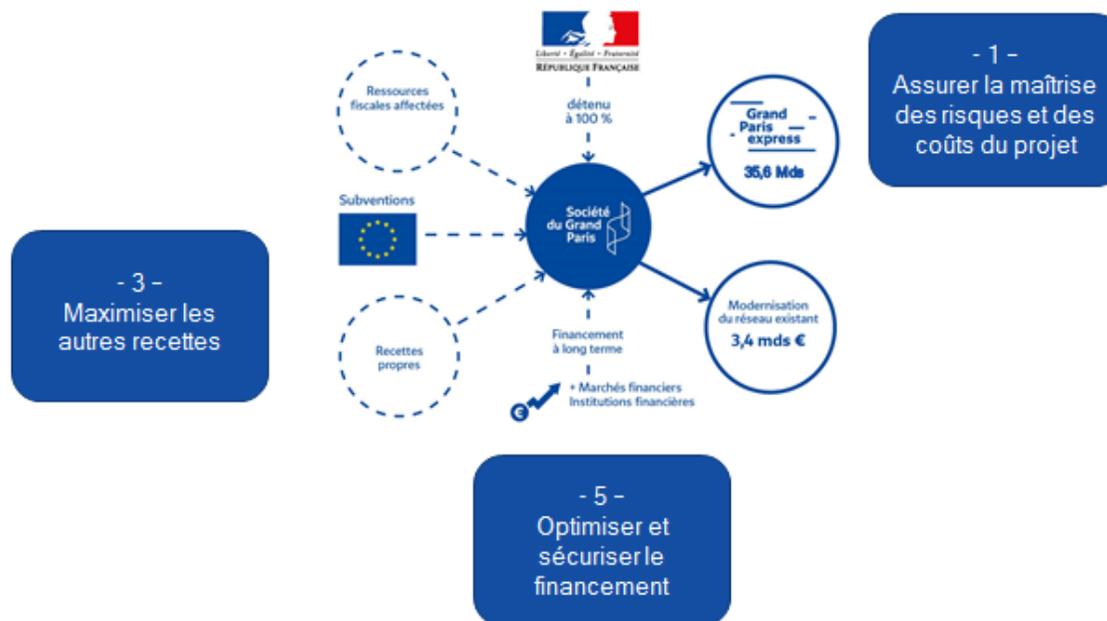
Les principaux flux financiers



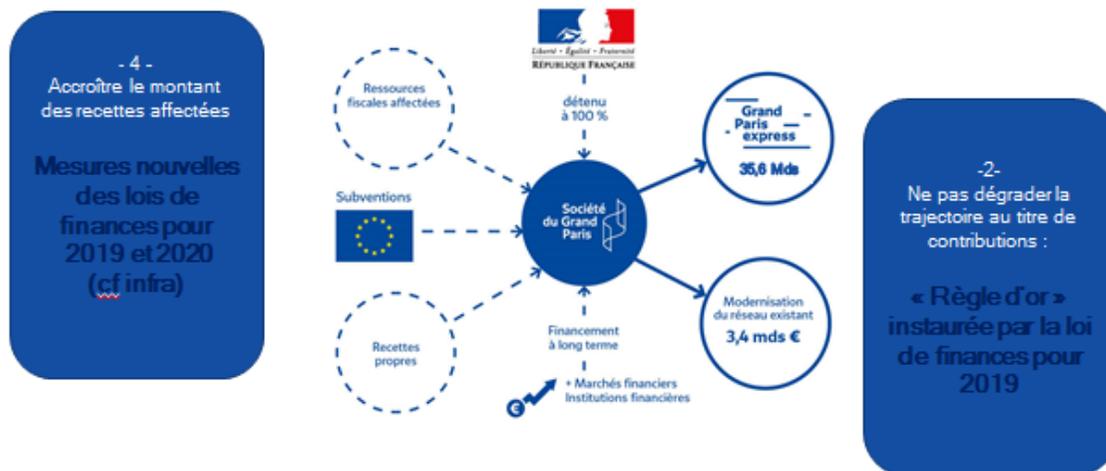
Les enjeux de la soutenabilité financière en 2017/2018



Les actions conduites par la SGP grâce à son redimensionnement engagé en 2019



Les modifications législatives



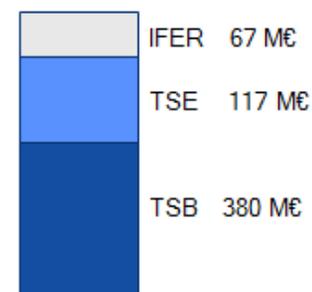
Un financement fiscal exclusivement francilien



1. Les recettes fiscales historiques

La Société du Grand Paris bénéficie historiquement de l'affectation de trois ressources fiscales prélevées sur les contribuables franciliens :

- une fraction de la taxe sur les locaux à usage de bureaux, les locaux commerciaux et de stockage (TSBCS),
- une taxe spéciale d'équipement applicable en région Ile-de-France (TSE),
- une composante de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER - en l'espèce celle applicable aux matériels ferroviaires roulants).



En 2018, au titre de ces trois affectations, la SGP a encaissé 564 M€.

Le rapport de M. Gilles Carrez sur les ressources de la SGP

2. Les principales propositions du rapport Carrez (décembre 2018)

- Clarifier les enjeux techniques, opérationnels et économiques liés à l'exploitation du réseau du GPE et anticiper les besoins de financement associés
- Doter la SGP d'une organisation propre à assurer la maîtrise du coût.
- Garantir la transparence de la SGP sur les coûts du projet vis-à-vis du conseil de surveillance
- Renforcer le panier de recettes affectées à la SGP à hauteur de 200 et 250 M€ par an en mobilisant diverses ressources (TSB, TSE, IFER, taxe de séjour, DMT0).
- Maintenir l'encours total de dette de la SGP sous 35 milliards d'euros notamment par une revue régulière des hypothèses sous-jacentes de sorte à ajuster éventuellement les ressources affectées et à garantir la soutenabilité du modèle.

L'augmentation engagée des recettes fiscales



3. Les mesures votées en loi de finances pour 2019

Le Parlement a mis en œuvre trois des mesures proposées par le rapport Carrez : la création d'une taxe additionnelle à la taxe de séjour, le transfert total de l'IFER et la modernisation de la TSB.

En 2019, ces mesures ont permis à la SGP d'encaisser un surcroît de recettes de 108 M€.

4. Le rapport du Gouvernement relatif à l'évolution des dépenses et des ressources de la SGP

Le rapport constate notamment, compte tenu du rendement attendu des mesures de la loi de finances pour 2019, « *pour répondre au besoin de financement de la SGP, évalué dans le rapport de M. Gilles Carrez entre 200 à 250 M€ supplémentaires par rapport à 2018, ces efforts devront être poursuivis dans la loi de finances pour 2020* ».

5. Les mesures votées en loi de finances pour 2020

Dans la loi de finances pour 2020, le Parlement a donc poursuivi l'accroissement des recettes fiscales de la SGP. Il a adopté deux autres mesures : une majoration des tarifs pour une partie de la zone 1 de la TSB et un prélèvement sur les DMTO perçus par les départements franciliens.

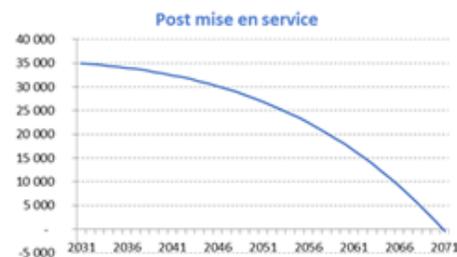
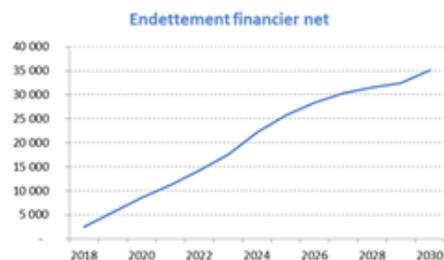
Le rendement de la première mesure a été estimé à environ 40 M€. La seconde a été censurée par le Conseil constitutionnel.

La soutenabilité de la dette désormais justifiée chaque année au Parlement



La loi de finances pour 2019 prévoit que le Gouvernement présente un **rapport annuel au Parlement** relatif à l'évolution des dépenses et des ressources de la Société du Grand Paris. Ce rapport expose les mesures mises en œuvre afin que **l'encours de dette de la SGP ne dépasse pas un plafond de 35 milliards d'euros**.

Sur la base des hypothèses retenues, l'encours maximal de dette restera effectivement inférieur à 35 Mds et la dette sera amortie en 2070.



Annexes

Une SGP initialement mal armée face aux défis du projet



◆ Les principales conclusions du rapport de la Cour des comptes (décembre 2017) :

- La forte augmentation des coûts du projet
- Les risques pesant sur la soutenabilité financière de la SGP.
- La nécessité de renforcer la gouvernance de la SGP, de réévaluer le dimensionnement de l'établissement, de renforcer la gestion des risques et de rendre plus rigoureuse la gestion des marchés.

Les enjeux complémentaires identifiés par un audit externe global du projet (juin 2019) :

- Des risques techniques et géotechniques inhérents aux travaux souterrains, renforcés dans le cas du GPE
- Des risques sur les capacités des entreprises de travaux publics et d'ingénierie.
- Des risques liés à la « dette technique » héritée de la contrainte forte sur les ressources durant les premières années de la Société du Grand Paris
- Des risques liés à la désignation de l'opérateur de transport

Des moyens humains supplémentaires qui permettent d'engager le redimensionnement de la SGP



Un effort important des pouvoirs publics pour permettre le redimensionnement de l'établissement

- La SGP une maîtrise d'ouvrage hors norme (200km dont 90% souterrain et 68 gares) et complexe (80% des gares interconnectées au réseau existant).
- Pour rappel les effectifs de Crossrail (Londres) : 700 MOA + 500 AMOA pour un projet de 50km de voies nouvelles à 85% souterraines et 10 nouvelles gares.
- Un effectif porté à 450 personnes sous plafond à fin 2019 et un plan de recrutement engagé pour le porter à 750 personnes d'ici fin 2020

Les axes stratégiques de la maîtrise du projet (1/2)

Restaurer la confiance de la gouvernance et des collectivités par la transparence

- Assurer, en toute transparence, un reporting complet d'avancement sur le projet, à chaque conseil de surveillance
- Rétablir le dialogue local (conférences de tronçons, comité stratégique),

Mieux mobiliser les entreprises partenaires

- Passage en conception/réalisation pour le bouclage de la ligne 15
- Sourcing régional et international,

Maîtriser les coûts pour pouvoir faire face aux risques

- Plan d'optimisation adossé à une revue d'ensemble du programme,
- Prise en compte des enjeux de contract management et mise en place de comités de règlement des différends,
- Déploiement de nouvelles méthodes d'analyse des risques,

Les axes stratégiques de la maîtrise du projet (2/2)



Assurer l'exemplarité de la gestion des marchés

- Renforcement de la commission d'examen des procédures de marché
- Refonte du code de déontologie et mise en place d'une démarche anti-corruption

Mobiliser les compétences

- Nouvelle organisation resserrée
- Plan de recrutement
- Plan d'entreprise et démarche de management pour les objectifs (OKR)

Mieux maîtriser les interfaces

- Réorganisation en plateaux projets
- Industrialiser la gestion des évolutions
- Plateau commun IDFM/RATP
- Regroupement des AMO sur le même site que la SGP
- Recours à des contrats de conception réalisation pour achever la ligne 15 d'ici 2030

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU GRAND PARIS EXPRESS
societedugrandparis.fr



Membres présents ou excusés

Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Réunion du mercredi 29 janvier 2020 à 11 heures

Présents. - M. Julien Aubert, Mme Sophie Auconie, M. Jean-Noël Barrot, Mme Émilie Bonnivard, M. Jean-Louis Bricout, M. Jean-René Cazeneuve, M. Francis Chouat, M. François Cornut-Gentile, Mme Dominique David, M. Benjamin Dirx, Mme Stella Dupont, M. Bruno Duvergé, M. Nicolas Forissier, M. Joël Giraud, Mme Perrine Goulet, Mme Olivia Gregoire, M. Patrick Hetzel, M. Christophe Jerretie, M. François Jolivet, M. Daniel Labaronne, M. Mohamed Laqhila, M. Jean Lassalle, M. Michel Lauzzana, M. Vincent Ledoux, Mme Marine Le Pen, M. Fabrice Le Vigoureux, Mme Véronique Louwagie, Mme Marie-Ange Magne, Mme Lise Magnier, Mme Catherine Osson, M. Xavier Paluszkiwicz, M. Hervé Pellois, Mme Valérie Petit, Mme Christine Pires Beaune, M. Benoit Potterie, M. François Pupponi, Mme Valérie Rabault, M. Robin Reda, M. Fabien Roussel, M. Laurent Saint-Martin, M. Jacques Savatier, M. Benoit Simian, M. Éric Woerth

Excusés. - M. Damien Abad, M. François André, Mme Émilie Cariou, Mme Anne-Laure Cattelot, Mme Marie-Christine Dalloz, Mme Jennifer De Temmerman, M. David Habib, M. Marc Le Fur, M. Jean-Paul Mattei, Mme Bénédicte Peyrol, M. Olivier Serva

Assistaient également à la réunion. - M. Michel Castellani, M. Pierre Cordier, Mme Isabelle Florennes, Mme Patricia Lemoine, M. Jean-Luc Warsmann